

institutions spécialisées, que l'Assemblée générale avait demandé au Conseil d'élaborer. Il s'agit d'une étude d'ensemble, la première qui vise à englober tout le domaine des problèmes sociaux dans le monde. Elle passe en revue la situation mondiale de l'alimentation, de l'hygiène, de l'habitation, de l'instruction, etc., et souligne le fait stupéfiant que plus de la moitié de la population du globe n'a pas encore accès à ce qui constitue les premiers éléments d'un niveau de vie convenable. Le rapport note que la conscience du monde s'éveille à ces questions et que les pays avancés se rendent compte de plus en plus que leur propre stabilité et leur propre développement dépendent de progrès à réaliser à l'échelle mondiale. Il signale les perspectives d'amélioration et les progrès marquants qui ont été accomplis, notamment en matière de prophylaxie. Le Conseil reçoit depuis quelques années un rapport annuel sur la situation économique mondiale. Au cours de la discussion du rapport sur la situation sociale dans le monde, l'accent a porté sur l'interdépendance des problèmes sociaux et économiques mondiaux. Le débat, auquel ont participé tous les pays, a cependant fait ressortir l'importance d'aborder ces questions du point de vue social. Le Conseil a décidé de demander d'autres rapports périodiques de ce genre et a prié la Commission des questions sociales de formuler des recommandations au sujet du programme d'action demandé par l'Assemblée. Les institutions spécialisées et les gouvernements ont également été invités à soumettre des propositions et des recommandations. La discussion a permis à un certain nombre de pays de souligner avec vigueur l'obligation qui incombe aux Nations Unies de s'attaquer aux problèmes sociaux que constituent la maladie, la pauvreté et l'ignorance. Le rapport mettait en vive lumière l'ampleur des questions qui se posent, la nécessité d'intensifier dans une large mesure les efforts humanitaires qui, à l'échelon international, visent à soulager la misère dans le monde, et enfin la possibilité d'exercer dans ces domaines une action utile.

Rapport de la Commission des questions sociales

Le Conseil a approuvé le programme de travail élaboré par la Commission des questions sociales et commenté les recommandations qu'il renferme. Il a adopté des résolutions sur les sujets suivants; programmes d'habitation, d'urbanisme et d'aménagement des campagnes; services consultatifs de bien-être; formation en cours d'emploi de travailleurs sociaux pour la mise en œuvre de programmes visant le bien-être de l'enfance; simplification des formalités afférentes à l'immigration. Le Secrétaire général a également été prié de nommer un groupe d'experts chargés de faire rapport sur les méthodes les plus satisfaisantes à suivre pour définir et mesurer les niveaux de vie et les variations de ces niveaux dans les divers pays.

Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance

Divers membres du Conseil ont parlé en termes fort élogieux de l'œuvre que poursuit le Fonds international des Nations Unies pour le secours à l'enfance. Grâce à ses programmes, 62 millions d'enfants et de mères dans 72 pays et territoires ont déjà reçu ou recevront des secours. Le Conseil a attiré l'attention des gouvernements sur la nécessité d'atteindre l'objectif du Fonds, fixé à 20 millions de dollars pour l'année financière se terminant le 30 juin 1953.

Conférence de la population

Le Conseil a approuvé la tenue en 1954 d'une Conférence mondiale de la population groupant des experts qui étudieront scientifiquement les problèmes mondiaux de population.

Droits de l'homme

La Commission des droits de l'homme ayant fait savoir qu'elle n'avait pu terminer la rédaction de deux conventions, relatives aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels, le Conseil a prorogé jusqu'à 1953 le délai